

CLUB DES PIROUETTES DU CCSE MAISONNEUVE

CODE DE VIE ET PROCÉDURES DU SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT



4375, Ontario Est,
Montréal, Québec,
H1V 1K5
438-384-3332
www.ccse.ca

Absences

- En cas d'absence, vous devez nous prévenir au plus tard à 14h le jour même en appelant au CCSE Maisonneuve au 438-384-3332, sans quoi la journée vous sera facturée.

Journées pédagogiques

- Pour les activités des journées pédagogiques, vous devez inscrire votre enfant au moins 7 jours à l'avance.
- En cas d'annulation, vous devez prévenir 48 heures à l'avance, sans quoi la journée vous sera facturée.
- Afin de vous assurer de la participation de votre enfant aux activités prévues, il doit arriver au maximum pour 8h30.
- L'enfant doit porter son chandail du Club des Pirouettes (peu importe la couleur). Il n'en a pas? 10\$ au bureau!
- La programmation des cours demeure la même.
- Notez qu'il n'y a aucun rattachement de l'école Maisonneuve les journées pédagogiques.

Facturation

La facture sera remise à la fin de chaque mois par courriel. Assurez-vous que le courriel dans le dossier de votre enfant soit le bon. Vous avez jusqu'au 10^{ème} jour de chaque mois pour payer.

Infos pratiques

- Votre enfant doit avoir collation saine et exempte d'arachides. Pour des raisons de sécurité, les collations ne doivent pas être partagées.
- Veuillez identifier les vêtements et les accessoires de votre enfant s.v.p.
- Lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devez signer le registre des signatures, même si votre enfant est à une activité (cours).
- Si votre enfant doit prendre des médicaments, s'il a des allergies ou s'il contracte une maladie/infection contagieuse vous devez nous prévenir, en plus de l'indiquer dans le dossier en ligne.
- Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou de personnes autorisées à venir chercher votre enfant se fait par l'intermédiaire de votre dossier en ligne. Assurez-vous qu'il soit à jour.
- Il est interdit d'amener des jouets ou du matériel électronique (lecteur MP3, consoles de jeux portatives, téléphones cellulaires, etc.) de la maison.
- Les objets perdus sont dans le vestiaire. Les enfants sont responsables de leurs effets personnels.
- Les enfants inscrits à la période de devoirs doivent avoir en leur possession le matériel requis.



ÉCOLE MAISONNEUVE ET CLUB DES PIROUETTES

- Nous désirons vous rappeler que le Club des pirouettes travaille en partenariat avec l'école Maisonneuve, mais nous sommes deux organismes distincts. Lorsque vous communiquez des informations à un organisme, l'autre ne les reçoit pas. Assurez-vous d'informer les deux endroits au besoin.
- Dans l'éventualité où vous auriez inscrit votre enfant au service de rattachement du Club des Pirouettes ET au service de garde de l'école Maisonneuve, celui-ci a priorité. Votre enfant demeurera donc là-bas jusqu'à ce que vous le désinscriviez.
- L'enseignant de votre enfant doit être mis au courant des journées que vous utilisez le service de rattachement du Club des Pirouettes.

PROCÉDURES DU SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT

- À la fin des classes, votre enfant sera pris en charge par un des animateurs du Club des Pirouettes pour le retour vers le CCSE Maisonneuve.
- À son arrivée, l'enfant sera invité à mettre ses effets personnels sur un crochet identifié à son nom et par la suite, ce sont les routines (toilettes, boire de l'eau et collation).
- C'est le temps de s'amuser!!
- Si votre enfant est inscrit à une activité ou à la période de devoirs, nous nous assurons de le diriger au bon endroit à la bonne heure.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- 1 collation santé (ou 2 lors des journées pédagogiques).
- Espadrilles (particulièrement nécessaire en hiver, les bottes ne sont pas acceptées dans les locaux)
- Matériel pour la période de devoirs (si l'enfant y est inscrit).

RETARD

En cas de retard, des frais seront appliqués pour tous les enfants :

- 18h01 à 18h05 : 5\$
- 18h06 à 18h10 : 7\$
- 18h11 à 18h15 : 9\$
- 18h16 à 18h20 : 11\$
- À partir de 18h20 : 1\$ par minute



Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au bureau du secteur enfance ou à nous téléphoner.

Josée Legault, Chef de service enfance-jeunesse-famille

Josée Caron (Eveee), Coordonnatrice au secteur enfance

